

		République Française
		Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève
		Extrait du registre des délibérations
		Communauté de communes du Clermontais
Date de la convocation	6 mars 2017	Séance du : 15 mars 2017
	<u>Votes : 42</u>	L'An Deux Mille dix-sept, le quinze mars à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 35	Pour : 42	
Absents : 3	Contre : 0	
Représentés : 7	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIER (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan),

Absents : M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret),

Objet : Théâtre « Le Sillon » – Convention triennale de « scène conventionnée pour le théâtre dans l'espace public » – Autorisation de signature.

Monsieur MALLET rappelle aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de la convention triennale de « scène conventionnée pour le théâtre dans l'espace public », la Communauté de communes du Clermontais sollicite pour l'action du service Théâtre au titre de l'année 2017 :

- le Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée à hauteur de 101 000 euros au titre du programme de soutien à la diffusion artistique régionale : Lieux structurants et Festivals,
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 103 500 euros :
 - 70 000 euros au titre du fonctionnement de la programmation artistique,
 - 33 500 euros pour les actions d'éducation artistique,
- le Département de l'Hérault à hauteur de 71 850 euros.

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire a approuvé l'exposé de Monsieur MALLET, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE pour l'action du service Théâtre au titre de l'année 2017 :

- le Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée à hauteur de 101 000 euros au titre du programme de soutien à la diffusion artistique régionale : Lieux structurants et Festivals,
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 103 500 euros :
 - 70 000 euros au titre du fonctionnement de la programmation artistique,
 - 33 500 euros pour les actions d'éducation artistique,
- le Département de l'Hérault à hauteur de 71 850 euros

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a seated figure and a star.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20170317-2017-03-15-15-DE
Date de télétransmission : 17/03/2017
Date de réception préfecture : 17/03/2017